

reux de chaux et de magnésie l'emporte, et quelquefois même de beaucoup, sur la proportion des bicarbonates alcalins de soude et de potasse; dans l'eau de Saint-Priest c'est le contraire, les bicarbonates terreux y sont en moins grande quantité, et, ce qui n'est pas moins important à noter, leur proportion dépasse à peine d'un demi-milligramme celle que l'on peut compter dans une eau potable ordinaire. Cette constitution fait de l'eau de Saint-Priest, une eau légère, agréable au goût, facile à digérer, et la rend ainsi éminemment propre à servir comme eau de table, sans que son usage prolongé puisse présenter d'inconvénient. »

III

ROMAGNY. — LE BESSY. — TABOULLIER. — LE PERRON

« Le mas » de Romagny, dont le nom d'origine latine rappelle les Romains, appartenait autrefois à l'illustre maison de Sainte-Colombe, qui a donné des seigneurs à l'Aubépin et à Saint-Priest-la-Roche. Indépendamment de cette terre, cette famille possédait encore sur le territoire de Cordelle, des dîmes et redevances en nature.

En 1322, Bompert de Lorgue, seigneur de l'Aubépin, faisait hommage de ses terres et dîmes de Cordelle à Révérend Père en Dieu, Pierre de Savoie, archevêque de Lyon : elle consistait en blés, légumes, chanvre, vins, charnage, etc. Il rendait ledit hommage, la tête nue, les genoux pliés, les mains jointes et posées dans celles dudit archevêque.

Cette dîme passa ensuite à Jean de Lorgue, chanoine de l'Eglise de Lyon, qui, par son testament du 3 octobre, laissa